

### Avec Philippe LAURENT, l'AMF au service de tous les maires de France



- 67 ans, marié, 3 enfants
- Maire de Sceaux depuis 2001
- Auteur de « Maires de toutes les batailles » (Ed. de l'Aube)

Chèr(e)s collègues,

J'ai décidé de me porter candidat à la présidence de notre Association.

Vice-président auprès de Jacques PELISSARD pendant plus de 10 ans, secrétaire général auprès de François BAROIN pendant 7 ans, je connais bien « notre maison commune ».

Ma candidature s'inscrit dans la droite ligne des présidents précédents, dans le respect des pluralismes et dans la recherche permanente du rassemblement.

### Une ambition pour l'AMF, et l'AMF pour unique ambition

Parce que les maires font le plus beau « métier » du monde, parce qu'ils interviennent au niveau le plus pertinent – celui du lieu de vie de nos concitoyens et du débat démocratique de proximité –, parce qu'ils sont, seuls parmi les décideurs politiques, à être gratifiés d'un haut niveau de confiance et d'une longévité certaine, il faut en faire les hérauts de notre renouveau démocratique.

Parce que l'AMF constitue cette formidable communauté des « maires de toutes les batailles », apte à défendre nos libertés locales pour mieux préserver notre cohésion nationale, il faut demain lui donner un nouveau souffle et

une nouvelle ambition permettant d'inventer un nouveau dialogue avec le pouvoir central et une nouvelle harmonie territoriale.

Parce que notre démocratie est aujourd'hui étranglée par le sommet, elle sera sauvée demain par sa base.

À nous, maires de France, de faire du « fait communal » un nouvel horizon démocratique pour tous. C'est l'engagement autour duquel je vous propose de nous rassembler, en m'engageant auprès de vous à en faire mon unique ambition.

### La commune au cœur de la société française

La pandémie nous en a apporté une nouvelle preuve : c'est grâce à l'agilité des collectivités locales et à l'« **intelligence du terrain** », incarnées au premier échelon par les maires et leurs équipes, que nous avons réussi à faire face avec succès à cette crise sanitaire inédite et à **compenser les défaillances d'un État ultra-centralisé et inflexible**.

« **Le « fait communal » comme pilier de la République** » Ironie de l'histoire car, passé l'âge d'or décentralisateur des années 1980, **les maires ont été les grandes victimes du bonneteau institutionnel orchestré depuis 40 ans**, soumis à une bureaucratie écrasante, à une mise sous tutelle fiscale infantilissante, et à des logiques comptables asphyxiantes.

Paradoxe, même : **alors que la demande de service public de proximité, de participation citoyenne, d'horizontalité n'a jamais été aussi affirmée, ceux qui en sont les principaux vecteurs n'ont jamais été aussi mal traités**, tout juste considérés par l'Etat comme de simples sous-traitants de l'action publique. Si la République voit son organisation décentralisée, la décision, elle, reste bien d'abord étatique.

Aberration démocratique alors que les **édiles municipaux interviennent à la plus juste échelle** – celle du lieu de vie et de la cellule démocratique de base –, et qu'ils sont dotés de ce qui manque le plus cruellement aujourd'hui à l'action publique en général et aux décideurs nationaux en particulier : un haut degré de confiance et **la longévité certaine** qui en découle. Un capital et une légitimité à nulle autre pareille pour affronter la crise démocratique qui nous mine.

Entre concentration des pouvoirs et assèchement du pouvoir local, c'est ainsi tout l'édifice institutionnel qui se trouve aujourd'hui « empêché » et qu'il est urgent de réanimer. Ma conviction est simple : **de cette régénération démocratique dont chacun peut mesurer la nécessité, je veux faire des maires les premiers artisans**. Les libertés locales au service de la cohésion nationale, le « fait communal » comme pilier républicain.

**La commune reste et doit rester au cœur de l'organisation de la société française**, en ce qu'elle permet à la fois la proximité, la responsabilité, l'efficacité et la réactivité tant dans la gestion de la vie quotidienne que lorsque surviennent des événements inattendus de toute nature, même si elle doit pouvoir s'appuyer sur la coopération intercommunale. La commune est aussi le bon échelon de la **nécessaire**

revivification démocratique, en conjuguant démocratie représentative et participation des citoyens non seulement à la décision, mais également à l'action collective.

L'équipe renouvelée, diverse et pluraliste qui m'a rejoint entend faire de l'AMF le bras armé de cette vaste ambition. Pour inventer une autre relation avec les ministres et l'administration centrale, dont la culture doit impérativement

évoluer. Pour mieux travailler encore avec le Parlement. Pour renforcer nos relations avec les partenaires économiques, les organisations syndicales et le monde associatif. Non pas pour servir l'intérêt des maires eux-mêmes, mais pour ouvrir un nouvel horizon démocratique. Aventure exaltante et responsabilité majeure à laquelle je vous propose de participer dans une commune détermination.

## Renforcer la « communauté » des maires

Il faut avoir le courage d'admettre que, en dépit des déclarations contraires, l'esprit décentralisateur a été tué à petit feu. Sous couvert de mots doux – « contractualisation » et « territoires » comme nouveaux mantras –, l'État s'est comporté comme un boa constricteur. Un pouvoir concentré n'est pas un pouvoir renforcé, mais au contraire un

**« renforcer encore la communauté des maires que constitue l'AMF, son caractère militant et sa combativité, notamment à travers le réseau dense et actif de ses associations départementales »**

pouvoir abîmé et souvent même rendu impuissant. Décentraliser le pouvoir, c'est une façon de resynchroniser la démocratie. Inventer un nouveau cadre d'action pour les maires et un nouveau cadre de dialogue avec l'État, dans la confiance et la coopération, n'est ainsi plus une option : c'est un impératif.

Cela confirme la nécessité, pour l'avenir, de renforcer encore la communauté des maires que constitue l'AMF, son caractère militant et sa combativité, notamment à travers le réseau dense et actif de ses associations départementales, véritables fantassins, sur le terrain, au service de la cause communale, en informant, accompagnant, conseillant concrètement les maires dans l'exercice de leur mandat. Cette structuration de l'AMF et les forces vives qui en sont l'ossature sont nos meilleurs atouts pour consolider notre action de proximité et donner un nouveau souffle à notre organisation territoriale.

L'AMF a en outre vocation à fédérer toutes les associations d'élus du « bloc communal », qu'il s'agisse du réseau des grandes villes, des villes moyennes, des petites villes, des maires ruraux, des intercommunalités, des communes de montagne ou du littoral, ou encore des associations plus spécialisées. Ces nombreuses structures ont chacune leur raison d'être, leur réseau, leur expertise, leurs problématiques, qui justifient pleinement leur existence et que personne ne saurait remettre en cause. Elles sont le reflet de notre diversité et de l'ampleur des sujets qui nous occupent : maintien du lien social, environnement,

ruralité, gestion des services publics, éducation et culture, aménagement urbain, mobilités, ... Elles sont actives et dynamiques, portent des messages forts avec constance et conviction. Mais il y a toujours davantage de synergies à opérer et des combats collectifs à mener en agrégeant tous ces acteurs autour d'objectifs communs et d'expertises partagées.

Il est important que ce travail de rapprochement entre ces associations, sous l'impulsion de l'AMF, se traduise aussi par des prises de décision communes lorsque c'est possible et opportun. Tant auprès du pouvoir exécutif que du Parlement, il est essentiel que l'AMF gagne encore en visibilité, en écoute, en force de propositions, en participation aux grandes orientations, en capacité de négociation. Je m'y suis toujours employé, par exemple dans le domaine des finances locales et de la fonction publique, en rassemblant dès que possible toutes les associations pour mieux peser dans le débat et dans la négociation.

**« Il est essentiel que notre maison commune gagne encore en visibilité, en écoute, en force de propositions, en participation aux grandes orientations, en capacité de négociation »**

politiques publiques, avant de participer à leur mise en œuvre. Parce que nous voulons continuer à être utiles au quotidien pour nos concitoyens, utiles à notre pays et à la République.

Nous, les maires, ne voulons jamais la confrontation pour la confrontation. Nous entendons être respectés et écoutés. Nous voulons être des acteurs de progrès, pleinement associés à la définition des

*Ensemble, pour une AMF forte, renouvelée,  
indépendante et rayonnante,  
au service de tous les maires de France.  
Notre AMF !*

*Philippe LAMOND*

 @laurent\_sceaux

 philippe-laurent-amf.fr